

LE PENIBLE CALVAIRE D'UN DEPORTE AIRTOIS

A l'extrémité de la rue de la Tour-Blanche, sur la route perpendiculaire, une barrière aux couleurs vives conduit par un petit chemin privé, et encadré de haies, à un jardin, fleuri avec prodigalité, puis une riante et paisible maison de campagne, isolée et tout entourée d'arbustes et d'embaumants potagers, en plein centre du verdoyant hameau de Mississipi-Aire.

C'est là dans son charmant et reposant home champêtre, que M. Raymond Mulier a bien voulu nous recevoir, et conter fort aimablement pour les lecteurs de "L'Echo de la Lys", avec une grande richesse de détails et de précisions, les douloureuses péripéties de ses douze mois d'emprisonnement.

Signalons tout d'abord que M. Raymond Mulier est une grande victime des gcôles nazies, car, rentré sérieusement malade, il n'est pas encore remis à présent des dures souffrances physiques et du régime de privations supportés en Allemagne. Sa jambe droite a dû être plâtrée par un chirurgien, ce qui l'oblige à une immobilité relative : un canapé, quelques livres, des documents et des souvenirs, un poste de radio, dans une petite salle rustique, bien aérée par une large bay-window, ttel est le cadre où M. Mulier passe sa convalescence, dans le joie enfin retrouvée de son foyer.

Son cas n'est pas particulier ; en faisait la narration c'est la dure vie d'un déporté moyen que nous allons relater.

M. Raymond Mulier, âgé de 49 ans, était comptable aux Fonderies de l'Artois, petite industrie locale dont on annonce la prochaine résurrection.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918, il a vécu parmi nous et sans incident les premières années de l'occupation.

Dès 1943, les Allemands rendus nerveux par une série d'échecs et les perspectives peu réjouissantes pour eux des mois à venir, ont l'épiderme fort sensible. Pressentant l'orage qui va gronder ils sont déjà affolés... La résistance, deci delà, commence ses opérations et les coups de main se multiplient sur les convois, sur les ouvrages d'art etc...

A Aire, le carrefour de canaux que forment le bassin et les écluses voisines constitue indubitablement un point névralgique (le bombardement du 8 août dernier n'en a t-il pas apporté la preuve ?...).

Aussi les occupants décident-ils d'en faire assurer la garde par des civils requis dans ce but... l'état plutôt squeletique de leurs effectifs ne leur permet pas de faire front à tout... La ville - ils ont l'habitude de tout exiger des mairies - est astreinte de fournir les effectifs nécessaires sous peine de représailles (on sait la brutalité et la violence dis proportionné des représailles allemandes). Il faut s'exécuter. Quelques hommes, à la demande de l'adminisration municipale "qui a le couteau sous la gorge", acceptent d'assurer la garde des écluses ; parmi ceux-ci MM. Alberti Benoît, Thiroux et M. Raymond Mulier, lequel, pour une mesquinerie, va être jeté, jugé en quatrième vitesse sans possibilité de défense, condamné et emmené en Allemagne.

Aux écluses, une guérite sert d'abri à l'homme de garde pour qui la nuit est aussi longue... que calme. Il n'est pas armé (la Résistance aurait beau jeu) et il se rend compte de la futilité et de l'inutilité de ce service. Par une froide nuit d'hiver, c'était début avril, m. Mulier est de garde ;

naturellement il prend abri dans la guérite où vers minuit 1/2 un contrôleur allemand le surprend ...sommeillant; - Conclusion de cette minuscule peccadille sans conséquence d'ailleurs : rapport puis convocation devant le tribunal militaire de Lille où M. Mulier est condamné à un an de prison ferme, le 1er février 1944.

Comme il est contrôleur de ravitaillement et en raison de peu de gravité de son cas, la Préfecture intervient et obtient un sursis de 3 mois. M. MULier peut respirer jusqu'aux premiers jours de mal ; tout bien pesé c'est autant de gagné et peut-être que d'ici là - espoirs de tous ceux qui sont en prison ou en en instance d'y entrer - des évènements importants...

Mais la situation est immobile et notre impatience à tous n'y change pas un iota. Avant le terme fatidique des trois mois, M. Mulier a bien pensé à une fugue, il craint des mesures dans la redoutable manière boche contre ses proches. Déménager toute la famille : faire cela secrètement est bien difficile et puis la période des bombardements des villes et des voies ferrées bat son plein. Tout bien pesé il préfère attendre. Peut-être bénéficiera-t-il d'un outil... Les Allemands ont tant à faire.

Erreur I les trois mois du sursis ne sont pas encore écoulés que le 26 avril, la gestapo se présente au domicile de M. Mulier qui est transporté à Loos où il fait un déjournement d'un mois. Après avoir stationné une dizaine de jours dans une prison de Bruxelles il rejoint Boon, en Allemagne, le 9 juin. Voyage en convoi, 60 hommes par wagon de marchandises, menottes aux mains (femmes aussi) à ceux qui comptent plus d'un an.

Trois jours plus tard départ pour le camp de Dorat, puis à Hagen, enfin à la prison disciplinaire de Bochum, où le 26 juin commence la vie terrible du déporté avec un régime alimentaire déficient dans des conditions de logement et de promiscuité indignes, de l'homme blanc. Qu'on ait appelé ces prisons disciplinaires à l'hygiène plus que redimentaire, des camps d'extermination, le mot n'est pas trop fort.

Et en plus de la vie de forçat menée là-bas, "agrémentée" de coups et de violence de toutes sortes, la région est l'objet d'incessantes attaques aériennes et de formidables bombardements - mais ce n'est là qu'un petit inconvénient... bien moins redouté que les poux et la vermine. Vêtements, alliances, montre, portefeuille et tous les objets personnels sont "ramassés" et disparaîtront d'ailleurs, troqué contre l'uniforme de déporté : culotte à bande rouge sur le côté.

le travail consiste en construction de camouflages artificiels sur grillages et en montage d'obus.

Le 4 novembre, M. Raymond Mulier quitte le camp pour la ville de Bottrop (Hanovre), siège d'une fabrique d'essence synthétique, qui sera pulvérisée d'ailleurs, et est rattaché à un Kommando chargé du déblaiement des décombres de ville bombardée... Un jour, au cours de ce travail, des bombes tombent tout près et tout autour des équipes de terrassiers ; à peine ont-ils le temps de se mettre à l'abri, dans lequel ils sont terriblement secoués.

L'hiver est dur, le froid très pénible pour des gens revêtus du costume du prisonnier (un pantalon, une chemise, 2 vestes en toile, c'est tout) ; 35 cm de neige et le régime de cellule à 6 ou 4 viennent à bout des plus fortes constitutions.

*

Ouvrons ici une parenthèse pour donner de simples précisions documentaires sur la vie du prisonnier :

- 5 heures 30 réveil, nettoyage de la cellule pour se laver le visage et les mains un peu d'eau (le savon n'existe pas) ;

- 6 heures, ouverture de la cellule, débarras des poussières, mise dehors du "cuvelo" et du pot à eau communs ;

- 6 heures 15 distribution d'un morceau de pain gris d'un liquide noirâtre appelé ersatz de café ;

- 6 heures 30 coup de cloche, départ au travail par sections et en silence, travail dans la prison jusqu'à 11 heures 30, debout et sans aucune interruption ; défense de sasseoir quelques instants même en travaillant, même pour les plus affaiblis ;

- 11 heures 30 retour en cellule ;

- 11 heures 45 distribution d'un litre de soupe et repos jusque 13 heures ;

- 13 heures travail dans les mêmes conditions que le matin ;

- 18 heures retour en cellule ;

- 18 heures 15 distribution de 3/4 de litre de soupe claire (décoction d'orge ou soupe de blé) avec 80 gr environ de pain noir;

- 18 heures 30 trois coups de cloche ; tous les prisonniers doivent être couchés sous peine de passage à tabac en règle ;

- Pas de jeux à l'intérieur des cellules, pas de colis, pas de lettres, pas de tabac ;

- Le dimanche, messe à 8 heures et retour en cellule à 10 heures, jusqu'au lendemain (cellule de 4 mètres x 6 pour 4 à 6 hommes) ;

- Une fois par semaine, le jeudi soir, 50 grammes de saucisson et une cuiller à soupe de margarine synthétique ;

- Chaque jour promenade, d'un quart d'heure à un mètre l'un de l'autre et en silence autour d'un terre-plein attendant à la prison et sous escorte très prompte à porter des coups au moindre éclat.

Linge : tous les quinze jours une chemise, une serviette, un mouchoir ; toutes les trois semaines un calçon ;

Poux ; possibilité de passer à la salle d'épouillage, mais cela est vain car les paillasses en sont pleines et ne sont jamais changées.

Alors qu'aux yeux des civils, ils passaient pour avoir sur leur conscience la mort d'un ou plusieurs soldats allemands, voici quelques exemples des motifs de condamnations (quelques cas pris parmi les compagnons de cellule de M. Mulier) :

- Un an de prison pour avoir pris la radio suisse (il s'agissait d'un belge) ;
- un cultivateur d'Étaples a récolté un an de prison pour avoir refusé de prolonger le travail après l'horaire prévu à l'emploi du temps ;
- un habitant de Marquise a accroché et renversé deux SS avec sa voiture ; tous deux se sont relevés indemmes ; néanmoins un an de prison ;
- quinze mois de prison à un chasseur de Rennes surpris tuant un lièvre ;
- cinq ans pour détention d'un revolver à un docteur anversois ;
- quinze mois à un cultivateur belge pour hébergement d'un réfractaire ;
- deux mois de prison à un calaisien pris écoutant la radio de Londres ;
- Trois ans à un roubaisien (hélas mort là-bas), pour fabrication de fausses cartes d'identité ;
- un an pour détention de faux papiers d'identité, (René Guillemant, d'Hellemmes, fils de Mme Guillemant-Scharre, d'Aire, compagnon de captivité de Raymond Mulier, à Boon et Bochum=.
- Etc, etc...

*

A ce régime, l'état de santé de M. Mulier qui souffrait légèrement de la jambe droite depuis la guerre 1914-1918, s'est rapidement altéré et le manque de soins ou la défectuosité des pansements trop rares aggravant son état au point qu'il devra être transporté au "lazaret" de la prison de Bochum.

Un jour de raid de l'aviation anglo-américaine plusieurs bombes tombent sur la prison et la cellule est fort ébranlée et pleine de gravas ; on ne prenait même pas soins, pendant les alertes, de faire sortir les malheureux déportés pour les mettre à l'abri. Les bombardements sont d'ailleurs fréquents.

A la suite de refroidissements répétés aggravés par un affaiblissement général engendré par la sous-alimentation prolongée, M. Mulier reste trois semaines en cellule, exempt de travail ; il y est soigné par deux médecins belges eux-mêmes prisonniers déportés. Les médicaments manquent et les rations des malades ne sont pas améliorées ; comment guérir dans ces conditions malgré le magnifique dévouement des médecins belges?...

Le déplacement de Bottrop pour Bochum est très laborieux : la prison est éloignée de la gare de Bottrop (4 kilomètres) et même les plus malades (Raymond Mulier est de ceux-ci) doivent faire la route à pied en plein hiver, à 4 heures du matin et par 35 cm de neige sous les yeux de cinq gardiens accompagnés d'un chien policier. heureusement les plus valides soutiennent et aident leurs camarades malheureux. En gare, après deux heures d'attente on apprend que pas suite d'un bombardement il n'y a pas de train. Conséquence : retour à la prison ; il faudra remettre ça quelques

jours plus tard. Cette période est la plus dure de la déportation de notre concitoyen qui après le premier voyage aller-retour à la gare reste plusieurs heures allongé sur sa couche, dans la cellule, sans connaissance... et sans soins. Une piqûre mal faite par le médecin allemand et l'insuffisance des pansements (en papier) ont pour résultat d'aggraver son cas.

M. Mulier place bien au second plan du cauchemar effroyable qu'il a vécu, les bombardements subis, au total huit très durs, et le 26 mars 1945 un mitraillage par des chasseurs près de la gare de Bochum au cours duquel, un nommé Demany, 60 ans, de Fruges, ancien courtier de M. Houssin, et qui était bien connu à Aire, trouve la mort.

Les bombardements massifs font hélas beaucoup de victimes parmi les prisonniers de guerre déportés français, belges, hollandais, etc. Les jours qui précèdent la libération sont toutefois moins pénibles, les attaques aériennes en piqué extrêmement nombreuses étant plus précises.

La prison de Bochum qui comprend 1 700 déportés dont 300 français et françaises est libéré le 11 avril par les Américains.

Immédiatement le régime change ; les prisonniers allemands sont mis à part et le personnel est au service des déportés; Les vivres apportés par les américains sont abondants et de bonne qualité mais causent quelques perturbations parmi les estomacs et les intestins atrophiés. Pensez donc : le poids de M. Raymond Mulier était tombé de 61 kilos en avril 1944 à 47 kilos à sa libération.

Le 6 mai, les prisonniers quittent Bochum pour un camp américain où ils sont dépouillés par des moyens scientifiques et à grand rendement.

Retour en France en camions découverts par les soins des Américains et par Venloo (où les exilés couchent dans l'église à demi détruite). Liège, Bruxelles et Lille.

Et tandis qu'on transporte les blessés et les plus gravement malades à l'hôpital Vauban, les autres rapatriés peuvent enfin rejoindre leur foyer. C'est le 9 MAI que M. Raymond Mulier a l'immense joie de revoir son délicieux hameau eet son toit et de retrouver sa famille.

Aux heures sombres de sa détention et pendant tout l'hiver 1944-1945, coupé de toutes relations avec sa famille, et avec la France, sans lettres ni colis (plusieurs lui ont été envoyés mais ne sont jamais parvenus), il avait perdu tout espoir de revoir les siens. Il a tenu, en dépit de sa santé fortement ébranlée - ainsi qu'il le lui dit lui-même - grâce au réconfort de la religion.

Après le terrible et long cauchemar qu'il a vécu, nous croyons être l'interprète de toute la population airoise en formant le voeu que sa guérison soit totale et prochaine.

Nous ne voulons pas terminer ces lignes sans avoir une pensée vers un autre martyr airois de la tyrannie nazie qui hélas n'est pas encor rentré : M. Charlemagne Lesage.